

Secourisme

Module de formation SST complémentaire PSC1

Personnel concerné

Titulaire du PSC 1

Pré – requis

Etre titulaire du PSC 1 depuis moins de 2 ans

Durée

1 jour

Effectif

4 à 10 stagiaires

Règlementation: Article R.4224-15 du code du travail

Objectifs :

- Connaître le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Connaître les principes de base de la prévention
- Maintenir ses compétences, pour toujours intervenir efficacement face à une situation d'accident

Matériels pédagogiques :

- Mannequins adultes, mannequin enfant, nourrisson et défibrillateur

Programme :

- Rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Formation générale à la prévention
- Réactualisation des connaissances en secourisme
- Mise en situation par la réalisation de cas concrets
- Risques spécifiques liés à l'activité

Mise en situation par la réalisation de cas concrets

Une attestation de suivi de formation sera remise aux stagiaires